

EDG 88 : Enseignements pour un canton

Autor(en): **Wellhauser, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift**

Band (Jahr): **155 (1989)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-59386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDG 88 – Enseignements pour un canton

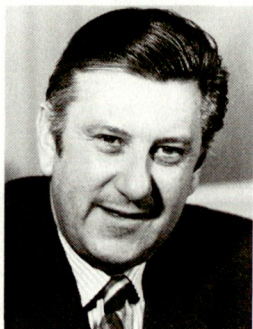
Regierungsrat Pierre Wellhauser

Le canton de Genève a joué un rôle très actif dans l'exercice de défense générale 1988. Ses autorités ont ainsi pu vérifier l'efficacité des structures mises en place et s'assurer que l'engagement des différents échelons prévus par cette organisation répond bien aux missions qui leur sont confiées.

Un premier constat s'impose: à la lumière de cet exercice, le Conseil d'Etat de Genève sera amené à modifier sensiblement l'organisation de l'Etat-major civil cantonal de la défense. D'autre part, les installations matérielles mises à disposition du Conseil d'Etat ont montré certaines lacunes auxquelles il devra être remédié. De plus, l'emplacement de ce centre protégé, s'est révélé stratégiquement défavorable.

Quant au déroulement des différentes phases de l'exercice, il convient, sans évoquer de situations relevant du secret, de faire les observations suivantes: tout d'abord, la succession de certains événements fut trop rapide et il est douteux que certaines situations auxquelles le canton fut confronté puissent se produire dans la réalité.

A certains moments, notamment lors d'actions terroristes, il est apparu



M. Pierre Wellhauser,
Chef du département
militaire de la Ré-
publique et Canton
de Genève

difficile de lutter contre ces actes et il serait souhaitable de pouvoir bénéficier, selon les circonstances, d'une aide spontanée de la population. Or, un tel soutien requiert une information du public, basée sur une stratégie à élaborer avec les spécialistes de la Confédération.

Ensuite, il faut reconnaître certaines lacunes dans la distribution des instructions et des ordres à la population. C'est ainsi que l'information donnée à celle-ci par radio n'a pas tenu compte des conséquences pratiques et de l'impact de telles instructions. En effet, inviter la population à se mettre rapidement à l'abri pour quelques heures a provoqué de sérieux embouteillages...

A l'aéroport de Genève-Cointrin, la rapidité de blocage et de déblocage des possibilités d'atterrissage ou d'envol a démontré l'opportunité d'avoir constitué le bataillon d'aéroport 1, dont les officiers et les hommes ont une parfait-

te connaissance des lieux. On peut toutefois regretter que l'arrondissement territorial 14, regroupant quelque 800 hommes, n'ait pas eu un rôle plus important à jouer lors de cet exercice.

Pour ce qui est du domaine de la santé, on a pu constater que l'organisation hospitalière dispose de bonnes structures d'accueil et de moyens importants.

Enfin, il s'agit de relever le rôle prépondérant de la police genevoise, qui maîtrisa bien les différentes situations auxquelles elle eut à faire face.

On peut donc mettre à profit l'expérience recueillie lors de cet exercice pour améliorer l'organisation de défense générale du canton afin d'assurer l'adéquation des moyens mis en œuvre aux diverses situations auxquelles elle pourrait être confrontée.



Intéressierter Besucher: Bundesrat J.P. Delamuraz (Foto Keystone)